

Séance du 26 mai 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; M. Bergé à Mme Capdevielle ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2010 – Budget annexe des parcs de stationnement.

L'exécution budgétaire 2010 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, tous les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement	3 469 300 €	3 451 685,67 €	
Dépenses d'investissement	3 469 300 €	840 447,42 €	407 800 €
Solde d'investissement		2 611 238,25 €	
Recettes de fonctionnement	2 984 000 €	2 794 607,06 €	
Dépenses de fonctionnement	2 984 000 €	2 794 607,06 €	
Résultat de fonctionnement 2010		0 €	
Résultat net de clôture (investissement + fonctionnement)		2 611 238,25 €	

Les dépenses d'exploitation se situent à un niveau très proche de l'exercice 2009 : 2,8 M€, soit une évolution de 1,2 %. Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 813 K€ (+ 2,8 %)
- charges de personnel : 939 K€ (+ 1,6 %)
- frais financiers : 291 K€, en baisse de 13 %
- dotations aux amortissements et provisions : 739 K€ (+ 7 %).

Les recettes propres d'exploitation (parcs bâtis et parcs à barrières) atteignent 2,6 M€, en augmentation de 0,14 M€ (+ 6 %) par rapport à 2009 ; cette réalisation correspond à la prévision budgétaire.

La différence entre les recettes et les charges d'exploitation se traduit par un déficit de 0,15 M€, moindre que celui de l'an dernier (0,23 M€). L'équilibre budgétaire est réalisé par une reprise partielle du produit des amendes de police pour 0,15 M€ ; le résultat de fonctionnement est donc nul. Par conséquent, il n'y a pas lieu de délibérer sur l'affectation du résultat.

Les dépenses d'investissement sont inférieures à l'exercice précédent : 840 K€ contre 991 K€. Elles correspondent pour l'essentiel aux travaux de gros entretien dans les différents parcs (0,4 M€) et au remboursement du capital des emprunts (0,3 M€).

Les recettes d'investissement totalisent 3,4 M€, avec 0,9 M€ pour le produit des amendes de police (1 M€ en 2009), 0,7 M€ pour les dotations aux amortissements et 1,8 M€ de solde antérieur reporté (excédent 2009).

La section d'investissement dégage ainsi un solde positif de 2,6 M€, qui permettra d'autofinancer les dépenses reportées en 2011 (0,4 M€) et, surtout, une part significative des travaux du futur parc Belfort.

La dette de ce budget annexe s'élève à 7,2 M€ à la clôture de l'exercice.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2010 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant, conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.
M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.